



Éducation à la sexualité

Des exemples possibles d'ancrage dans les programmes du lycée

Des exemples possibles d'ancrage dans les programmes du lycée général et technologique

Les extraits ci-dessous sont issus des programmes parus au bulletin officiel spécial n° 1 du 22 janvier 2019 et du bulletin officiel spécial n° 8 du 25 juillet 2019 et des programmes modifiés de français parus dans le bulletin officiel n° 18 du 30 avril 2020.

Référence du programme	Thème	Points particuliers
Enseignement moral et civique Seconde (LG et LT)	Axe 1 : Des libertés pour la liberté	Les libertés de l'individu : libertés individuelles, liberté de conscience, liberté d'expression. La protection des libertés : le rôle du droit et de la loi ; la limitation réciproque des libertés ; la défense et la sécurité ; l'égalité des citoyens devant la loi ; la liberté de conscience et la laïcité.
	Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat	Le rapport entre liberté et droits, le respect, la tolérance. L'engagement des femmes et des hommes pour les libertés par des figures remarquables notamment celles placées au Panthéon par la République. La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ; lutte contre le sexisme, l'homophobie. la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap.
Enseignement moral et civique Première (LG et LT)	Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social	Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance (incivilités, cyberharcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes, etc.).
	Axe 2 : Les recompositions du lien social	Les problèmes bioéthiques contemporains : le cadre de la recherche, les lois de bioéthique.

Référence du programme	Thème	Points particuliers
EPS (LG et LT)	Objectifs généraux	L'éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève de construire durablement sa santé. Par son engagement dans la pratique physique, l'élève apprend à développer durablement sa santé. En développant ses ressources physiologiques, motrices, cognitives et psycho-sociales, il améliore son bien-être, pour lui et pour les autres. L'EPS permet à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, de construire une image et une estime de soi positives.
Français Seconde et première (LG et LT)	De multiples liens peuvent être trouvés en fonction des œuvres choisies dans les différents thèmes du programme (théâtre, poésie, littérature, roman).	
Sciences de la vie et de la Terre Seconde (LG et LT)	Corps humain et santé	Procréation et sexualité humaine : corps humain : de la fécondation à la puberté ; cerveau, plaisir, sexualité ; hormones et procréation humaine.
Sciences de la vie et de la Terre Première spécialité (LG)	La Terre, la vie et l'organisation du vivant	Transmission, variation et expression du patrimoine génétique. • Les divisions cellulaires des eucaryotes La méiose conduit à quatre cellules haploïdes, qui ont, chacune, la moitié des chromosomes de la cellule diploïde initiale.
Sciences de la vie et de la Terre Terminale spécialité (LG)	La Terre, la vie et l'organisation du vivant	Génétique et évolution. L'origine du génome des individus. • Le brassage des génomes à chaque génération : la reproduction sexuée des eucaryotes • Comprendre les résultats de la reproduction sexuée : principes de base de la génétique • Les accidents génétiques de la méiose L'inéluctable évolution des génomes au sein des populations.
Sciences économiques et sociale Seconde (LG et LT)	Regards croisés, quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire	Savoir qu'à niveau de diplôme égal, le salaire peut varier selon différents facteurs, notamment l'expérience acquise, le type d'entreprise, le genre.
Programme d'option de spécialité d'arts Première et terminale générales (LG)	De multiples liens peuvent être trouvés en fonction des œuvres choisies et des productions menées dans les différentes disciplines et thèmes du programme.	
Programme de spécialité d'humanités, littérature et philosophie Première (LG)	De multiples liens peuvent être trouvés dans les œuvres indiquées dans le programme.	

Référence du programme	Thème	Points particuliers
Programme de biochimie-biologie Première STL (LT)	Module thématique 02 : Mécanismes physiologiques et moléculaires de la reproduction et de la transmission des caractères héréditaires	Partie C : physiologie de la reproduction. Partie D : génétique moléculaire.
Programme de chimie-biologie et physiopathologie humaines Terminale ST2S (LT)	Biologie et physiopathologie humaines Appareil reproducteur et transmission de la vie Gènes et transmission de l'information génétique	Comment est assurée la transmission de la vie ? Quels sont les moyens utilisés pour la maîtrise de la procréation ? Comment un caractère est-il déterminé par un gène ? Qu'est-ce qu'une mutation génétique et quelles sont ses conséquences ?

Des exemples possibles d'ancrage dans les programmes du lycée professionnel

Les textes de référence des programmes sont :

- pour le programme d'enseignement de prévention santé environnement du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel, publiés au bulletin officiel spécial n° 5 du 11 avril 2019 ;
- pour le programme d'enseignement de prévention santé environnement de la classe de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel, publiés au bulletin officiel spécial n° 1 du 6 février 2020.

Ces programmes visent à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez les élèves :

- des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- une approche analytique s'appuyant sur différentes démarches ;
- une culture scientifique, la distinction entre des faits scientifiques et des idées préconçues qui aiguisent le sens critique et autorise des choix éclairés ;
- des compétences sociales et civiques permettant de s'insérer dans la société, dans le respect de soi et des autres ;
- un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de son environnement.

En CAP et en baccalauréat professionnel, l'éducation à la sexualité s'intègre dans les objectifs de formation de la thématique suivante : l'individu responsable de son capital santé (module A).

En CAP et en baccalauréat professionnel, ces programmes permettent d'acquérir des notions de biologie humaine et d'écologie qui conduisent l'élève à mieux connaître son corps, à

comprendre son fonctionnement physiologique et à découvrir les impacts environnementaux de ses activités. Ces formations éclairent les choix de l'élève relatifs à sa santé et au respect de l'environnement. Elles l'amènent également à construire son jugement, à développer des arguments à partir des faits scientifiques objectifs étayés par des données quantitatives issues de statistiques ou de l'analyse de documents scientifiques.

Les programmes :

En CAP

Thématique A : l'individu responsable de son capital santé

Module A5 : La sexualité – la contraception

Ce module apporte les connaissances des étapes et des organes de la reproduction nécessaires à la compréhension des modes d'action des différents moyens de contraception. Il sensibilise l'individu aux enjeux d'un comportement respectueux et responsable pour lui et les autres.

Attendus en fin de formation	
Objectifs ciblés	Notions clés associées
Notions traitées au collège (cycle 4) :	
SVT : relier le fonctionnement des appareils reproducteurs à partir de la puberté, aux principes de la maîtrise de la reproduction.	
Puberté ; organes reproducteurs, production de cellules reproductrices, contrôles hormonaux.	
Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : fertilité, grossesse, respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles.	
Décrire les étapes de la reproduction sexuée, de la production des gamètes jusqu'à la nidation. Identifier les organes sur lesquels agissent les hormones.	Spermatozoïde Ovule Fécondation Nidation Hormone
Choisir une contraception préventive adaptée à partir du mode d'action d'un moyen de contraception.	Contraception préventive féminine Contraception préventive masculine
Distinguer contraception d'urgence et interruption volontaire de grossesse.	Contraception d'urgence IVG
Identifier les missions d'une structure d'accueil, d'aide et de soutien.	Prévention de la grossesse

- Lien avec l'éducation à la sexualité : circulaire 2018-111 du 12 septembre 2018 (BOEN N° 33 du 12/09/2018) qui renvoie aux trois séances annuelles d'éducation à la sexualité.

Module A6 : prévenir les infections sexuellement transmissibles

Ce module vise à apporter des connaissances scientifiques sur les infections sexuellement transmissibles (IST) afin que l'élève mesure leur dangerosité, identifie les comportements à risque et adopte des mesures de prévention adaptées, dans le respect de soi et du partenaire.

Attendus en fin de formation	
Objectifs ciblés	Notions clés associées
Notions traitées au collège (cycle 4) : SVT : expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : fertilité, grossesse, respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles.	
Caractériser une infection sexuellement transmissible. Identifier les moyens de transmission d'un agent responsable d'IST.	Infection Agents responsables (origine bactérienne/ origine virale) Modes de contamination Symptômes VIH/SIDA
Citer des moyens simples pour prévenir la transmission et le développement d'une IST.	Préservatifs Vaccin Dépistage
Repérer à l'aide d'une ressource la conduite à tenir suite à une prise de risque ou à une contamination.	Prise de risque Contamination Traitement curatif
Identifier les missions des structures d'accueil, d'aide et de soutien.	Dépistage Prévention d'une IST

- Lien avec le personnel infirmier, les associations agréées.
- Lien avec l'éducation à la sexualité: circulaire 2018-111 du 12 septembre 2018 (BOEN N° 33 du 12/09/2018) qui renvoie aux trois séances annuelles d'éducation à la sexualité.
- Lien avec le parcours éducatif de santé (circulaire 2016-008 du 28/01/2016).

En baccalauréat professionnel

En classe de seconde

Thématique A : l'individu responsable de son capital santé

Module A5 : la sexualité - la contraception

Ce module apporte les connaissances des étapes et des organes de la reproduction nécessaires à la compréhension des modes d'action des différents moyens de contraception. Il sensibilise l'individu aux enjeux d'un comportement respectueux et responsable pour lui et les autres.

Attendus en fin de formation	
Objectifs ciblés	Notions clés associées
Notions traitées au collège (cycle 4)	
SVT : relier le fonctionnement des appareils reproducteurs à partir de la puberté aux principes de la maîtrise de la reproduction.	
<ul style="list-style-type: none">• Puberté : organes reproducteurs, production de cellules reproductrices, contrôles hormonaux.• Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : fertilité, grossesse, respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles.	
Expliquer la physiologie de l'appareil reproducteur féminin.	Anatomie de l'appareil reproducteur féminin Gamète femelle Cycle ovarien Récepteur spécifique hormonal Contrôle hormonal Puberté
Expliquer la physiologie de l'appareil reproducteur masculin pour la production de spermatozoïdes.	Anatomie de l'appareil reproducteur masculin Gamète male
Décrire les étapes de la reproduction sexuée de la production des gamètes jusqu'à la nidation.	Fécondation Nidation
Argumenter le choix d'une méthode de contraception préventive par ses intérêts et ses limites dans une situation donnée.	Contraception préventive Mode d'action
Distinguer contraception d'urgence et interruption volontaire de grossesse (IVG).	Contraception d'urgence IVG Réglementation
Identifier les missions des structures d'accueil, d'aide et de soutien.	Prévention de la grossesse

- Lien avec l'éducation à la sexualité (trois séances annuelles) : circulaire 2018-111 du 12 septembre 2018 (BOEN N° 33 du 12 09 2018).
- Lien avec le Parcours éducatif de Santé : circulaire 2016-008 du 28/01/2016. Lien avec le personnel infirmier de l'établissement et le CESC

En classe de première professionnelle

Thématique A : l'individu responsable de son capital santé

Module A6 : les infections sexuellement transmissibles

Attendus en fin de formation	
Objectifs ciblés	Notions clés associées
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p>PSE en classe de seconde professionnelle :</p> <p>Module A5 : la sexualité – la contraception.</p> <p>SVT au collège (cycle 4) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Reproduction sexuée et asexuée, rencontre des gamètes, milieux et modes de reproduction.• Mesures d'hygiène, vaccination, action des antiseptiques et des antibiotiques.• Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : prévention des infections sexuellement transmissibles.• Ubiquité, diversité et évolution du monde bactérien. Expliquer les réactions qui permettent à l'organisme de se préserver des microorganismes pathogènes.	
Comparer les données épidémiologiques des principales IST en France.	Recrudescence IST
Dégager les caractéristiques d'une infection sexuellement transmissible à partir de sa description.	Infection Microorganisme Contamination bactérienne Contamination virale Symptôme Conséquence
Présenter les caractéristiques spécifiques du sida.	Microorganisme Contamination Séropositivité Symptomatique/ asymptomatique Porteur sain Lymphocyte Immunité
Expliquer comment prévenir la transmission des IST.	Préservatif Vaccin Dépistage
Indiquer la conduite à tenir à la suite d'un comportement à risque ou d'une contamination avérée.	Comportement à risque Antibiotique/antiviral Protection
Identifier les missions des structures d'accompagnement.	Dépistage Prévention

- Lien avec le parcours éducatif de santé : circulaire 2016-008 du 28/01/2016.
- Lien avec le service sanitaire.
- Lien avec le personnel infirmier de l'établissement et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

En classe de terminale professionnelle

Thématique C : l'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Module C 12 : l'égalité de traitement au travail

Attendus en fin de formation	
Objectifs ciblés	Notions clés associées
Notions traitées précédemment :	
<ul style="list-style-type: none">• EMC en classe de première professionnelle :<ul style="list-style-type: none">- Thème : « Égaux et fraternels ».• EMC en classe de seconde professionnelle :<ul style="list-style-type: none">- Premier thème : « La liberté, nos libertés, ma liberté ». Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.• EMC au collège (cycle 4) :<ul style="list-style-type: none">- Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion. L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-garçon.	
Repérer les différentes catégories de discrimination au travail en identifiant les publics considérés.	Discrimination Code du travail Critère
Identifier les obligations en termes d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.	Égalité professionnelle Législation Obligation
Identifier les interlocuteurs à solliciter en cas de discrimination au travail.	Comité social économique Défenseur des droits Inspection du travail Organisation syndicale